

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 18 Décembre 2014 à 20 heures

Etaient présents : Christian FEGLI, Maire,
Marie-Line THEIS - René BAGARD - Christelle PHULPIN - Michel THIEBAUT.
Daniel THIÉRY - Gérard BONATO - Line SKORKA - Chantal ARNOUX - Jean GRANDPRÉ - Annie LEVREY-DELON - Evelyne FREY - Thierry VOIGNIER - Nadine FRESSE - Jean-Yves BOITTE - Armelle JACQUEL - Christophe BERNASCONI - Sarah GRIVEL – Renée BALY - Stéphanie FERRY - Aurélien BANSEPT - Daniel MALE.

Absent excusé : Christophe BERNASCONI.

Absent : François MARCHAL.

1. REPORTS D'INVESTISSEMENT – BUDGET COMMUNE 2014.

N° PROGRAMME	NATURE DU PROGRAMME	MONTANT
20	Achat Terrains (S.N.C.F)	178 836.00 €
22	Achat matériel Mairie	262.00 €
23	Achat matériel scolaire	9 475.00 €
25	Travaux Ecoles	2 618.00 €
26	Immeubles Locatifs	821.00 €
27	Travaux Mairie	120 313.00 €
28	Travaux Eclairage Public	48 782.00 €
29	Travaux Cimetière	6 000.00 €
30	Travaux Divers Bâtiments	54 880.00 €
33	Voiries Diverses	165 685.00 €
34	Salle des Fêtes	6 882.00 €
35	Matériel divers	1 425.00 €
36	Matériel voirie et outillage	8 706.00 €
37	Communication - Information - Culture	1 107.00 €
38	Aménagement Paysager Abbaye	1 000.00 €
42	Travaux Ecole de Musique	1 147.00 €
43	Locaux Sportifs	69 311.00 €

46	Sécurité (panneaux...)	32 181.00 €
47	Maison Paroissiale	15 000.00 €
51	Espaces verts - Embellissement	646.00 €
52	Jeunesse	30 000.00 €
53	Cantine N.A.P	10 000.00 €
54	Casernement Raon-l'Etape	50 000.00 €
		815 057.00 €



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :
Approuve les reports d'investissements, Exercice 2014 du Budget Commune.

2. REPORTS D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2014 – BUDGET EAU .

N° PROGRAMME	NATURE DU PROGRAMME	MONTANT
10	Interventions sur réseau	551.00 €
11	Travaux Divers	839.00 €
12	Station de Pompage	4 695.00 €
13	Télégestion	34 494.00 €
14	Amélioration de la qualité de l'eau	243 500.00 €
		284 079.00 €



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :
Approuve les reports d'investissements, Exercice 2014 du Budget Eau.

3. DEMANDE D'EMPRUNT DE 170 000 € - BUDGET COMMUNE (Terrain SNCF).



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la demande d'emprunt d'un montant de 170 000 € pour financer l'acquisition du terrain SNCF, cadastré section B n°3242, d'une contenance de 18 900 m², auprès de la Banque Postale, remboursable trimestriellement sur 5 ans au taux de 1.29 %.

4. DEMANDE D'EMPRUNT DE 200 000 € - BUDGET COMMUNE (Réfection de la toiture de la Mairie).



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la demande d'emprunt d'un montant de 200 000 € pour financer la réfection de la toiture de la Mairie, auprès de la Banque Postale, remboursable trimestriellement sur 5 ans au taux de 1.29 %.

5. ATTRIBUTION D'UNE PRIME HIVERNALE EN FAVEUR DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES.

Monsieur Michel THIEBAUT explique qu'un tableau a été établi pour déterminer quels seront les agents de permanence en cas de précipitations neigeuses au cours de la période hivernale pour le déneigement de la voirie ainsi que pour les annexes comme les trottoirs et les cours d'écoles. Il est à noter que seules les permanences pour le déneigement de la voirie donneront lieu à une prime de 109.28 € par weekend du 15 Décembre au 16 Mars. Pour les autres agents, et en cas de fortes précipitations les weekends, ils pourront prétendre à une prime de 34.85 € pour un samedi et 43.38 € pour un dimanche.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve l'attribution d'une prime hivernale en faveur des agents des services techniques affectés au déneigement de la voirie d'un montant de 109.28 € du 15 Décembre au 16 Mars suivant le planning établi.

Approuve l'attribution d'une prime de 34.85 € pour les agents mobilisés un samedi et 43.38 € pour les agents mobilisés un dimanche.

6. PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE

Madame Marie-Line THEIS rappelle que la Commission du Personnel du 08 Septembre 2014 a approuvé le principe de la mise en place pour l'ensemble des agents titulaires et contractuels permanents, exclusion faite des contrats de missions, d'une participation de l'employeur pour la garantie Maintien de Salaire en cas de maladie de plus de 90 jours. En effet, le statut de la fonction publique prévoit une diminution de ½ du traitement au-delà de 90 jours d'absence pour maladie.

Cette participation reste incitative et en aucun cas obligatoire pour les agents.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Décide de participer à compter du 01/01/2015, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative de ses agents.

De verser une participation mensuelle brute de 10 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

7. PROJET DE REALISATION D'UN ECOLE UNIQUE : CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Approuve la constitution du groupe de travail suivant :

Christian FEGLI, Marie-Line THEIS, Michel THIEBAUT, Christelle PHULPIN, Thierry VOIGNIER, Daniel MALE, Jean GRANDPRE, Aurélien BANSEPT, Jean-Yves BOITTE, Gérard BONATO.

8. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

Approuve le compte rendu de la dernière séance.

9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Apéritif rencontre avec le personnel municipal le vendredi 19 Décembre à 17 h à la Salle des Fêtes.
- Distribution des colis de Noël.
- Cérémonie des vœux de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays des Abbayes, Jeudi 08 Janvier à 18h à la salle des fêtes de Senones.
- Cérémonie des vœux du Maire de Moyenmoutier, le Vendredi 16 Janvier à 19h.
- Cérémonie des vœux du Maire et réception des nouveaux habitants le Vendredi 16 Janvier à 19h à la Salle des Fêtes Edmond CUNIN.
- Orientations Budgétaires le Samedi 24 Janvier à 14h à la Salle Polyvalente.

Séance levée à 21 heures 00
